



L'EPS autrement avec le SE-UNSA !

Pour le SE-UNSA, l'enseignement de l'EPS, dans le premier comme dans le second degré, doit chercher à développer et à mobiliser les potentialités corporelles, intellectuelles et affectives de chaque individu. Au SE-UNSA, nous sommes attachés à cette conception humaniste de l'EPS qui, sans ignorer la performance, donne la primauté à l'épanouissement de l'individu.

A terme, la place même de l'EPS dans l'Education Nationale pourrait être posée, d'autant que certains, alléchés par ce qui pourrait apparaître comme un marché juteux, sont déjà dans les starting-blocks. C'est pourquoi au SE-UNSA, nous revendiquons l'intégration des professeurs d'EPS dans le corps des certifiés. Compte tenu de la politique budgétaire actuelle cette mesure permettrait d'ancrer définitivement l'EPS dans l'Education Nationale, faisant d'elle une discipline à parité avec toutes les autres. En effet la singularité et l'isolement peuvent s'avérer dangereux, s'y arcbouter irresponsable.

Le SE-UNSA, depuis toujours, est très attaché à la défense des enseignants d'EPS et à leurs conditions de travail. Leur santé, souvent soumise à rude épreuve par des conditions environnementales spécifiques, fait l'objet, au sein de notre organisation, d'une attention toute particulière.



Le SE-UNSA vous propose un syndicalisme responsable, différent, où chacun peut s'exprimer librement et où les décisions sont prises en concertation. Un projet éducatif cohérent de la maternelle à l'enseignement supérieur où l'EPS et ses enseignants trouvent toute leur place.

Christian Chevalier
Secrétaire général du SE-UNSA

SOMMAIRE

- 2 Nouveaux textes CAPEPS**
- 3 Certification obligatoire**
- 4 UNSS
La santé d'abord !**
- 5 Adhérez !**
- 6 Laïcité : signez !**

2009-2010 : L'ANNÉE DES NOUVEAUX TEXTES

Les nouveaux textes en EPS apparaissent progressivement tout au long de cette année scolaire. Le SE-UNSA s'inscrit dans cette démarche d'harmonisation afin de valoriser l'EPS, au détriment du sport, et de pérenniser ainsi l'EPS dans l'Éducation Nationale. Les choix sont pesés et réfléchis pour une meilleure adéquation avec l'évolution de la société.

Suite à notre alerte sur les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de ces nouveaux programmes : problème de travail en équipe EPS, rééquilibrage des programmations d'activités, réécriture du projet d'EPS, remise en cause de l'ensemble des emplois du temps EPS pour les élèves, les séances d'1 heure et 2 heures devant disparaître au profit de 2 séances de 1H30 ou de 2 de 2H, répartition des installations ... , l'Inspection Générale a tenu à nous rassurer sur la clémence qu'elle a demandée aux IPR d'avoir vis à vis des enseignants d'EPS. L'EPS doit contribuer à travers les différentes APSA enseignées à valider le socle commun qui permettra l'obtention du DNB lors de la session 2011. Le SE-UNSA, pour une bonne application de ces nouveaux programmes, demande la multiplication de formations continues afin que les enseignants se forment aux nouvelles compétences requises.

Une consultation de la profession est en cours pour la validation des nouveaux programmes lycée. Il n'y a pas de changement structurel, les deux heures d'EPS sont conservées en l'état dans les trois années. Le cadre de la réforme du lycée offre l'opportunité de lancer cette réécriture, qui n'est qu'un simple toilettage. L'IG tente de tisser une harmonisation de l'enseignement de l'EPS entre les différents niveaux d'enseignement. Ces textes intégreront également des notions importantes vis-à-vis de l'association sportive, des enseignements d'exploration et de détermination mais également de l'histoire des arts. Le SE-UNSA s'inscrit comme pour le collège en adéquation avec les orientations proposées notamment dans l'imposition d'un 5^{ème} groupe APSA (Step, Musculation, ...) en seconde : « Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi ».

L'installation de ces textes dans la voie professionnelle s'est faite dans la précipitation. De nombreuses questions restent en suspens. Les collègues rencontrent de nombreuses difficultés à mettre en place une réforme en cours d'année. Il est difficile de comprendre si ce sont les élèves qui choisissent leur « ensemble certificatif » ou les professeurs qui imposent des menus. La question de la répartition des installations n'a pas été posée au regard de la mise en œuvre des nouvelles grilles d'APSA. Nous ne voyons pas apparaître non plus de liaison entre ces nouveaux textes et le monde professionnel. En imposant une troisième épreuve le rythme des enseignements est perturbé. La programmation des périodes de formation en entreprise rendra difficile une répartition des apprentissages correspondant à ces textes. Le SE-UNSA demande des éclaircissements et une application des textes pour septembre 2010.

CAPEPS nouvelle formule

La masterisation oblige les futurs enseignants d'EPS à deux ans d'études supplémentaires. Le SE-UNSA s'interroge sur l'utilité de ce changement au regard du nouveau concours.

En revanche nous notons qu'il y a une cohérence entre les nouvelles épreuves du concours et les nouveaux programmes de l'ensemble des niveaux d'enseignement.

L'accent est effectivement mis sur l'EPS plutôt que sur le niveau sportif du candidat, c'est un choix réellement « pesé » par l'IG. Pour le reste peu de changements hormis la mise en place dans les oraux de l'épreuve « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable »

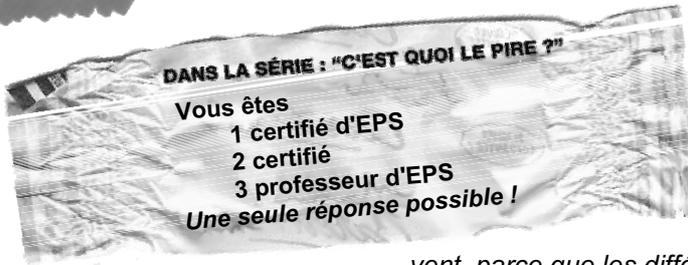
Tout savoir sur... l'EPS !



www.se-unsa.org

Rubrique Éducation

CERTIFICATION OBLIGATOIRE !



Certains, pour ne pas dire beaucoup, enseignants d'EPS se qualifient de certifiés d'EPS, et ce en toute bonne foi. Il n'en est rien, nous sommes bel et bien Professeurs d'EPS, gérés par un décret particulier, celui de 80, avec toutes les spécificités qui vont avec et que le collègue lambda ignore bien souvent, parce que les différences entre les corps sont tuées par l'administration.

Le SE-UNSA demande depuis longtemps déjà, l'intégration de tous les professeurs d'EPS dans le corps des certifiés.

POURQUOI ?

- ➔ **Pour pérenniser notre situation dans l'Education Nationale.** A l'heure des suppressions massives de postes et de transferts aux collectivités de rattachement, tout est à surveiller. Les « anciens » ont encore à l'esprit que jusqu'en 1981, les professeurs d'EPS étaient rattachés à Jeunesse et Sports, le risque d'y retourner est bien présent !
- ➔ **Pour que les professeurs d'EPS soient traités à égalité avec leurs collègues** des autres matières, une HSA ou HSE doit être rémunérée au même taux en EPS comme en maths ou en français, alors qu'aujourd'hui ce n'est pas le cas !
- ➔ **Pour dynamiser le fonctionnement de l'UNSS**, qui doit être maintenu dans les horaires de services des enseignants volontaires, mais dont le fonctionnement général doit être revu dans sa globalité.
- ➔ **Pour que l'EPS prenne une place entière dans l'évaluation du socle commun.**

Cette demande d'intégration se fait aujourd'hui d'autant plus pressante. Le gouvernement actuel considère un enseignant avant tout comme un fonctionnaire. Dans un souci d'économies, il s'est attaqué à une réduction du nombre de corps dans la fonction publique. L'Education Nationale, qui remporte certainement le gros lot avec un nombre considérable de corps pour assurer des fonctions identiques est donc particulièrement visée.

Il ne faut donc plus attendre. Dans un souci d'égalité entre collègues de toutes les disciplines et dans la perspective d'une EPS, discipline à part entière de l'enseignement pour tous, tous les professeurs d'EPS doivent intégrer le corps des certifiés.

Le chiffre

88%

Taux de forfait UNSS utilisé par les enseignants d'EPS (moins 8 points en un an)



**Une question ?
Besoin d'infos ?**

Thierry CEBE

Lycée professionnel hôtelier
81207 MAZAMET CEDEX

ac-toulouse@se-unsa.org

**Votre responsable académique EPS
Votre référent**



UNSS : UN DÉBAT À ENGAGER !

Quel avenir pour l'UNSS dans les années à venir ?

C'est la question que se pose très sérieusement le SE-UNSA, et pour laquelle des ébauches de réponses se profilent.

Le défi majeur est la survie de l'UNSS et son développement auprès des élèves, afin que les valeurs qu'elle véhicule continuent à leur être transmises.

Devant le constat de certains dysfonctionnements qui commencent à voir le jour, et la démotivation de certains enseignants d'EPS pour assurer leur forfait UNSS, le SE ne pouvait pas rester arc-bouté sur le maintien coûte que coûte de l'organisation actuelle et de l'ensemble des compétitions (position choisie par certains autres...).

Ce que les enseignants d'EPS ne veulent plus c'est partir avec des équipes le mercredi après midi complet pour s'entendre dire au final qu'une partie des équipes est « forfait » et devoir rester à attendre avec leurs équipes le passage du bus

Ce que les enseignants ne veulent plus c'est être « étranglés » financièrement dès les 1ères rencontres UNSS passées, et devoir sans cesse partir à la recherche de financements pour poursuivre les déplacements des équipes.

Ce qui est apprécié, ce sont les nouveaux rassemblements régionaux, type « Bouge, une Priorité pour ta santé », qui privilégient le nombre

important de participants et la proximité pour les établissements.

Ce qui est apprécié ce sont les activités nouvelles qui permettent de limiter la concurrence avec les offres du sport civil.

Ce qui est certain, c'est la difficulté grandissante dans les lycées et LP pour libérer de cours le mercredi après midi, afin qu'il soit réservé aux compétitions.

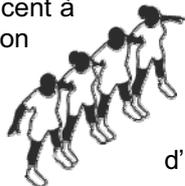
Il ne faut donc pas hésiter à s'attabler avec les différents partenaires concernés, pour mettre à plat ces différents constats et proposer une autre UNSS.

Le volontariat des enseignants d'EPS doit être exigé.

Le développement de l'AS dans les établissements avec des créneaux réservés aux entraînements doit être une priorité, et la condition à la participation aux compétitions organisées par l'UNSS.

Le nouveau directeur Mr Petrinka a pris note le 9 février des orientations souhaitées pour l'UNSS et de cette volonté du SE-UNSA d'ouvrir le débat. Nous ne manquerons pas de lui faire des propositions d'amélioration très prochainement.

Affaire à suivre, mais de très près dans l'intérêt du sport scolaire, des élèves et des enseignants d'EPS.



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

La Santé d'abord !

Le SE-UNSA a été reçu dernièrement par la nouvelle DRH de l'Éducation Nationale (Madame Théophile) et redevient optimiste. L'étude orchestrée par la MGEN sur la santé des professeurs d'EPS, montre que 46 % des enseignants estiment souffrir de problèmes de santé liés à la pratique de l'EPS. Ce taux atteint même 70 % pour les enseignants de 50 ans et plus. Ces enseignants souffrent particulièrement de problèmes de dos et ou d'articulations. Pour 46 % des enseignants ayant déclaré souffrir d'ennuis de santé directement liés à l'exercice de leur discipline, ces ennuis sont apparus avant l'âge de 35 ans.

Madame Théophile compte ouvrir ce chantier de la santé dans l'éducation nationale rapidement, le SE-UNSA sera attentif à cette démarche tant attendue par l'ensemble de la profession.

Le SE-UNSA mène l'enquête !



Enquête Santé

<http://www.se-unsa.org/>

Je reste
connecté(e)

Je m'abonne gratuitement au billet EPS

Je témoigne de mon expérience

Je veux en savoir plus sur le SE-UNSA



Une seule adresse :

eps@se-unsa.org

Campagne pour l'École publique du 16 janvier au 19 juin

Pour l'École publique, je **signe** et je fais campagne

Le SE-UNSA est
l'un des initiateurs
de l'Appel national
pour l'École publique
www.appelpourlecolepublique.fr

> **Notre service public laïque et gratuit n'a jamais été autant menacé.** Il est miné par une politique de restriction budgétaire sans précédent et une série de mesures favorisant les écoles privées.
En encourageant le consumérisme scolaire, notamment à travers la désectorisation ou la loi Carle, le gouvernement prépare le terrain aux marchands d'écoles.

Une action militante est fondamentale pour défendre notre modèle laïque.

J'agis pour l'École publique en 2 étapes :

1 : Je signe et je renvoie.

2 : Je reproduis ou télécharge(*) la pétition pour la faire signer autour de moi.

(*) sur www.appelpourlecolepublique.fr

POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE pétition

APPEL NATIONAL POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'École publique, laïque et gratuite crée le lien social indispensable pour faire face aux défis d'un monde en crise. C'est elle, et elle seule, qui permet de garantir la cohésion sociale. Elle est consommée aujourd'hui menacée par des choix politiques qui favorisent le privé et encouragent le consumérisme éducatif.

Redonnons la Priorité à l'École Laïque !

Le service public et laïque d'éducation doit garantir à chaque élève une scolarisation de qualité sur tous les territoires. Il doit permettre à chacune et chacun, quelle que soit son origine culturelle ou géographique, quelle que soit sa condition, quel que soit son handicap, de bénéficier d'une éducation et de s'approprier « le vivre ensemble » dans un espace où la liberté de conscience est strictement respectée.

Aujourd'hui, le service public et laïque d'éducation n'est plus une priorité de l'État.

Les nombreuses décisions ministérielles le montrent :

- les dizaines de milliers de suppressions d'emplois qui ne cessent de le frapper durement, le fragilisent en zone rurale et l'asphyxient en zone urbaine.
- les aides publiques concédées aux établissements privés (à 95% catholiques) qui n'ont jamais été aussi élevées. Il s'agit de près de 7 milliards d'Euros octroyés chaque année par l'État, auxquels viennent s'ajouter les participations obligatoires versées par les collectivités locales.
- la loi Carle qui amplifie le financement de la concurrence au service public et conforte la logique de « marché » scolaire.
- la suppression de la sectorisation, qui transforme les parents d'élèves en consommateurs d'école, là où la ségrégation sociale est la plus forte ;
- les accords « Kouchner Vatican » (qui remettent en cause les règles de collation des grades universitaires au bénéfice des instituts catholiques) ainsi que les projets de financement par l'État de l'enseignement supérieur privé.

Nous, signataires de cette pétition, refusons l'affaiblissement organisé par l'État, de notre service public et laïque d'éducation.

L'éducation n'est pas une marchandise.

La liberté de conscience doit être respectée partout et pour toutes et tous.

L'argent de tous doit cesser de financer les choix de quelques-uns.

Nous exigeons une orientation politique qui fasse clairement le choix de l'École publique, laïque et gratuite.

Nous réaffirmons qu'il n'y a qu'une École de la République. Nous demandons que l'effort éducatif de la Nation soit réservé au développement de l'École de la Nation.

NOM PRÉNOM ACTIVITÉ CODE POSTAL VILLE

.....

.....

.....

.....

Pétition à retourner à : APPEL NATIONAL POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE
par courrier : 209 Boulevard Saint-Germain 75007-PARIS - par fax : 01 44 39 23 43
www.appelpourlecolepublique.fr

Je signe l'appel national pour l'École publique

Nom : Prénom : Activité :

Ville : Code postal :

Coupon à renvoyer à : Appel National pour l'École publique - 209 bd St-Germain - 75007 Paris